



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carte

Question écrite n° 91413

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur le fonctionnement du RNIAM (répertoire national inter-régimes des bénéficiaires de l'assurance maladie). En effet, ce fichier n'accepte pas certains numéros de sécurité sociale. Sachant qu'il contribue aux procédures de délivrance et de mise à jour des cartes électroniques Vitale et que ce dysfonctionnement existe depuis plus d'un an, certains assurés sociaux sont privés de leur carte Vitale ce qui est très dommageable. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour une régularisation rapide.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91413

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11363

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)